

Circonscription : Lisieux Sud

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

DU 17/06/2024

Le 17/06/2024, dans les locaux de la mairie se sont réunis :	
La directrice de l'école :	Mme Othon Linda
L'inspecteur de l'éducation nationale :	
Les élus :	Mr Boisnard Eric
Les représentants de la mairie :	
DDEN :	Mme Bogros
Les enseignants :	Mme Laboureau Laëtitia Mme Sohier Hélène Mme Sohaï Calista
Le représentant du RASED :	
Les parents d'élèves élus :	Mme Dolias Hélène Mme Eudier Mr Zamparo Pierre
Invités	Mme Valence Nathalie, ATSEM
Excusés :	M. Prosper Paul (IEN) Mme Manceau Tiffany Mme Maillet Nadine

Secrétaire de séance : Mme Laboureau Laëtitia

Ordre du jour	Discussion / décision
Fonctionnement du conseil d'école	
approbation du procès verbal de la dernière réunion	Le compte-rendu du conseil d'école de mars 2024 est approuvé à l'unanimité. Depuis deux ans, le vote des parents d'élèves au conseil d'école peut être organisé exclusivement par correspondance. C'est au conseil d'école de prendre cette décision. vote pour l'élection des représentants de parents pour l'année scolaire 2024-2025 exclusivement par correspondance : pour : 9 contre : 0 abstention : 0
Vie scolaire / mise en œuvre du projet d'école	
évaluation d'école	Suite à l'évaluation d'école, un projet Notre Ecole Faisons là ensemble a été rédigé et transmis. Il concerne l'aménagement de l'extérieur au service des apprentissages langagiers et du bien-être. Dans la demande de devis ont été demandés : différents assises, un tableau pour l'extérieur, des tricycles, des trottinettes, des carrés potagers, du matériel de manipulation, de la documentation concernant l'école du dehors pour un montant de 22 866.27 € pour les trois classes de l'école. Il a été précisé que la mairie acceptait de participer à hauteur de 2000€, de 500 € pour l'APE et de 500 € pour la coopérative scolaire.
portes ouvertes	La mairie et l'école ont organisé pour la seconde année une matinée portes ouvertes avec cette année la présence d'élèves de CM2 pour présenter l'école. Cette organisation sera reconduite l'an prochain.
projet chemin de mémoire 1944-2024	Dans le cadre du projet Chemin de mémoire 1944-2024 proposé par la ville de Lisieux, la classe de CM1-CM2 a réalisé deux productions que l'on peut retrouver le long de la promenade de la Touques mais également à l'espace Victor Hugo. Dans le cadre de ce projet, la classe de CM1 CM2 s'est rendue au musée d'art et d'histoire afin d'étudier Lisieux avant et après la guerre et la reconstruction. Ils sont également allés à l'espace Victor Hugo pour découvrir une reconstruction d'une salle de classe d'autrefois ainsi que des objets de la vie quotidienne, une exposition sur la reconstruction de la ville de Lisieux et le film « ma vie dessinée » qui raconte la vie d'Arnaud de Roquefeuil à partir de son carnet de dessin et d'une lettre qu'il avait écrite à ses enfants. Des images d'archives ont été ajoutées. Les élèves ont ensuite découvert les différents tableaux le long de la promenade de la Touques. Ces deux activités étaient gratuites, le transport a été financé par l'APE pour un montant de 180 euros. Lors des commémorations du 8 mai, les élèves du CP au CM2 présents ont chanté un chant et trois cadres réalisés par la classe de CM1 CM2 ont été offerts à la municipalité suite au travail réalisé sur la vie pendant la seconde guerre mondiale dans la commune.
natation	Les élèves de la GS au CM2 ont bénéficié de 11 séances à la piscine le Nautile. Aucun élève n'a validé le niveau 1 aisance aquatique (fin de cycle 1 : en grande profondeur, entrée dans l'eau par la tête, remonter à la surface, parcourir 10 mètres en ventrale tête immergée, flotter sur le dos, regagner le bord et sortir seul), 19 élèves ont validé le niveau 2 avec le pass nautique (fin de cycle 2, en grande profondeur, avec ou sans matériel de flottaison, effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser un maintien vertical pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur vingt mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant) et 6 élèves ont validé le niveau 3 avec l'attestation du savoir nager (fin de cycle 3, en grande profondeur, entrée par une chute arrière, immersion sous un objet d'1,5 mètre de large, se déplacer sur le ventre sur une distance de 20 mètres, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre un déplacement de 20 mètres. faire demi-tour et passer en position dorsale, se déplacer sur le dos pendant 20 mètres, réaliser un surplace horizontal pendant 15 secondes, reprendre le déplacement sur 15 mètres, franchir de nouveau l'obstacle en position ventrale, finir le déplacement sur le ventre). Pour l'an prochain, l'équipe enseignante envisage d'emmener de nouveau les élèves de GS s'il y a suffisamment de parents accompagnateurs et agréés. Une demande a été faite pour un enseignement massé l'an prochain : c'est-à-dire y aller tous les après-midis pendant deux semaines et être dans l'eau 1heure au lieu de 30 minutes actuellement. Cela permettrait également de réduire le coût du transport en se rendant huit fois au Nautile plutôt que onze fois.
y'a pas de mauvaises graines (projet proposé par l'agglomération Lisieux Normandie)	Comme projet final, les élèves de CP CE1 ont réalisé des affiches sur les différents becs, les 100 mots autour des oiseaux et la fabrication d'une mangeoire et d'un abreuvoir. Les CE1-CE2 ont réalisé un journal sur le thème des oiseaux. Les CM ont réalisé des fiches d'identité sur les oiseaux de nos campagnes en lien avec l'informatique. Les élèves de CE1 CE2 ont bénéficié de l'intervention d'un soudeur de métaux de récupération. Ils ont réalisé un oiseau nommé Cannelle. Cette intervention a été prise en charge par la coopérative scolaire pour un montant de 200€. Les parents ont été invités à un goûter afin de

	<p>découvrir cette réalisation.</p> <p>L'école postulera l'an prochain sur de nouvelles activités avec un thème commun.</p> <p>Notre école n'a pas été retenue dans les écoles lauréates et n'assistera pas au spectacle proposé par l'agglomération Lisieux Normandie. Mme Othon l'avait indiqué les années précédentes et trouve dommage pour les enfants qu'il n'y ait pas un diplôme d'envoyé aux écoles ayant participé pour récompenser l'engagement des enfants et des enseignants.</p>
classe cirque	<p>Cette semaine, les élèves vont participer à une semaine cirque. Chaque classe bénéficiera de 6 à 7 heures d'ateliers. Les lundi et mardi les enfants vont découvrir les différentes activités (jonglerie, équilibre, acrobatie, voltige, clown et Monsieur Loyal) Le jeudi les enfants choisiront leur atelier pour s'entraîner dessus jusqu'au spectacle du vendredi soir.</p> <p>Le jeudi soir, le spectacle des professionnels sera offert aux familles.</p> <p>Cette semaine sera entièrement prise en charge par la mairie pour un montant de 3000€ et l'APE prendra en charge les 1600€ restants.</p> <p>L'APE proposera une buvette à l'entracte du vendredi soir et la compagnie du cirque proposera une vente de nourriture.</p> <p>L'équipe enseignante regrette d'avoir eu à relancer à trois reprises les familles afin d'avoir de l'aide pour le montage du chapiteau le dimanche. Il y avait besoin de 9 parents pour les 5 heures de montage, Mme Othon a proposé des créneaux de deux heures pour ne pas mobiliser les familles sur une longue durée. L'équipe enseignante souhaite rappeler qu'elle accepte d'organiser les différents spectacles de l'année (Noël, Kermesse, les deux spectacles de cirque) bénévolement et sur son temps personnel.</p> <p>L'équipe enseignante souhaiterait savoir s'il serait possible que le raccordement des wc des vestiaires en haut soit réalisé pour jeudi soir afin que les wc soient disponibles pour les spectacles. Serait-il également possible d'avoir les clés des vestiaires pour les ouvrir et les fermer, ainsi que la clé du cadenas du portail afin de le refermer après le départ du cirque.</p> <p>Pour le départ du cirque, il y aurait besoin d'un arrêté municipal pour le départ du cirque le samedi 22 juin jusqu'à 10h pour empêcher le stationnement dans la rue principale.</p>
kermesse	<p>La kermesse aura lieu le dimanche 30 juin, avec un repas organisé par l'APE. Un spectacle sera présenté à 11h30 dans l'enceinte de l'école en raison du plan vigipirate. Chaque personne aura un ticket nominatif, un contrôle des identités et une fouille des sacs seront réalisés.</p> <p>L'équipe enseignante souhaiterait que des barrières soient installées autour de la pelouse afin d'éviter que des adultes y aillent et ne l'abiment. En fonction de la météo des jours précédents, cette demande sera étudiée.</p>
rencontre sportive	<p>Une rencontre sportive aura lieu le jeudi 4 juillet. Afin de respecter le plan vigipirate en vigueur, toutes les activités seront proposées dans l'enceinte de l'école.</p>
visite de la PMI	<p>La PMI est intervenue auprès des élèves cette année. 2 moyens et 5 petits ont été vus.</p>
visite des CP	<p>L'infirmier du collège est venu faire une visite auprès des élèves de CP</p>
entrée en 6 ^{ème}	<p>Sur les 10 élèves de CM2, 7 vont à Laplace (collège de secteur), trois élèves vont à Gambier (collège de secteur). Pour chaque élève entrant en 6^{ème} une fiche de liaison est renseignée par l'enseignant de la classe et une réunion de présentation a lieu au collège Laplace afin de présenter les élèves qui auraient des difficultés.</p> <p>Les parents ont été destinataires d'un courrier d'information concernant l'attribution des bourses pour les élèves entrant au collège.</p> <p>Afin de préparer l'entrée en sixième, les élèves de CM1-CM2 se sont rendus au collège avant les vacances d'avril. Le matin les CM2 ont assisté à un cours d'art plastique puis ont visité l'établissement et le CDI. Ils ont pu poser leurs questions. Les CM1 le matin étaient avec leur enseignante, ils ont également eu une visite du collège. L'après-midi ils ont participé à des ateliers d'athlétisme.</p> <p>Pendant les vacances scolaires, le collège propose gratuitement des stages école ouverte pendant deux jours aux élèves de CM2. Deux de nos élèves en ont bénéficié en février sur le thème de l'équitation. Cela permet aux élèves de rencontrer de futurs camarades de 6^{ème} et de se familiariser davantage avec les locaux du collège.</p> <p>Lors des grandes vacances, 2 stages seront proposés en juillet avec pour thèmes une Web TV/radio avec une sortie à la Roche d'Oëtre et un second sur les traces du passé normand avec une sortie à la Roche d'Oëtre, à Pont d'Ouilly et au Paléospace. Ces stages se dérouleront sur 4 jours. En août, il s'agira d'une remise en route à travers des jeux et à travers l'art.</p>
conseil école-collège	<p>Les éco-délégués ont mis en place une action envers le refuge de Lisieux afin de récolter des couvertures et des bouchons qui seront échangés contre de la nourriture pour les animaux.</p>
Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté Inter-degrés	<p>Un Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté Inter-degrés a eu lieu avec pour thème le parcours santé / citoyen et éco-citoyen des élèves avec les différentes actions mises en place tout au long de la scolarité des élèves. (visite de l'infirmier, de la PMI, intervention de</p>

	l'association ESI 14 (compétences psychosociales, prévention tabac, prévention des addictions aux substances licites et illicites), intervention de la police/gendarmerie sur le harcèlement et le cyberharcèlement, intervention sur le thème de la vie affective, la sexualité, les relations amoureuses, le CIDFF (les violences, le consentement, le droit à l'image), formation des éco-délégués. Le collège a mis en place des mesures de responsabilisation au lieu de sanction d'exclusion avec le mercredi après-midi de l'aide apportée à des associations comme le secours populaire, le soliself.																																																							
un livre pour les vacances	Un livre <i>Un homme qui plantait des arbres</i> a été offert par le ministère de l'éducation nationale aux élèves de CM2 entrant en 6 ^{ème} .																																																							
projet musique CLE	L'école pourra candidater pour un projet musique pour l'année 2024-2025, la salle des fêtes sera de nouveau accessible pour les répétitions et les représentations. La classe de CM1 CM2 présentera un projet autour du journal intime de Mme Véron.																																																							
ENT	L'ENT a été mis en place à cette rentrée pour un coût de 240€. Malgré une réunion de présentation en début d'année scolaire, très peu de familles se sont approprié l'outil. L'équipe enseignante a de son côté utilisé l'application cahier de textes mais également le blog afin d'y mettre des photos des événements réalisés. Aucune publication n'a reçu de commentaires et peu de parents l'utilisaient pour communiquer (2 familles). Le coût de renouvellement étant de 240 euros pour une année scolaire, l'équipe enseignante se questionne sur la pertinence d'un renouvellement de cet abonnement compte tenu du coût non négligeable. Les parents élus mentionnent le fait qu'il faut peut-être plus de temps aux parents afin de se familiariser avec cet outil. Nous allons donc reconduire pour un an cet abonnement.																																																							
stage de réussite	Aux vacances d'avril, deux stages de réussite ont été proposés. La première semaine il a été organisé par Melle Othon et Mme Sohāï qui ont pris en charge 3 élèves de CE2 et 3 élèves de CE1. Melle Othon a encadré le stage pendant la seconde semaine avec une élève de CE1 et 3 élèves de CM1. Melle OTHON participera à l'organisation de stage de réussite du 26 au 29 août. Ces stages seront proposés à 5 élèves de CE1/CE2 qui ont besoin d'aide en français et en mathématiques. Melle OTHON occupera chaque matinée les locaux de l'école pendant cette période.																																																							
organisation pédagogique rentrée 2024	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>nouvelles inscriptions</th> <th>maintien</th> <th>Passage niveau sup</th> <th>Effectifs (rentrée 2024)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>TPS</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>PS</td> <td>8</td> <td></td> <td></td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>MS</td> <td></td> <td></td> <td>8</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>GS</td> <td>1</td> <td></td> <td>8</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>CP</td> <td></td> <td></td> <td>8</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>CE1</td> <td></td> <td></td> <td>5</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>CE2</td> <td></td> <td></td> <td>11</td> <td>11</td> </tr> <tr> <td>CM1</td> <td>1</td> <td></td> <td>9</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>CM2</td> <td></td> <td></td> <td>10</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td><i>Total</i></td> <td><i>10</i></td> <td></td> <td><i>59</i></td> <td><i>69</i></td> </tr> </tbody> </table> <p>L'école comptera un effectif de 69 élèves à la rentrée, soit un effectif identique à cette année scolaire. Les PS/MS/GS (25 élèves) seront avec Melle LABOUREAU. Mme Sohier s'occupera de 20 élèves en CP-CE1-CE2 et Melle Othon aura en charge 24 élèves en CE2-CM1-CM2. L'équipe enseignante mettra à nouveau en place des temps de décroisement certains après-midi sur la découverte du monde. Melle LABOUREAU prendra les CP, Mme SOHIER prendra les CE1-CE2 et Melle OTHON aura les CM1-CM2. Mme OTHON bénéficiera de 12 jours de décharge dans l'année.</p>		nouvelles inscriptions	maintien	Passage niveau sup	Effectifs (rentrée 2024)	TPS					PS	8			8	MS			8	8	GS	1		8	9	CP			8	8	CE1			5	5	CE2			11	11	CM1	1		9	10	CM2			10	10	<i>Total</i>	<i>10</i>		<i>59</i>	<i>69</i>
	nouvelles inscriptions	maintien	Passage niveau sup	Effectifs (rentrée 2024)																																																				
TPS																																																								
PS	8			8																																																				
MS			8	8																																																				
GS	1		8	9																																																				
CP			8	8																																																				
CE1			5	5																																																				
CE2			11	11																																																				
CM1	1		9	10																																																				
CM2			10	10																																																				
<i>Total</i>	<i>10</i>		<i>59</i>	<i>69</i>																																																				
fournitures scolaires	Comme chaque année le ministère a fait paraître une circulaire concernant les listes de fournitures demandées aux familles. En tenant compte de cette circulaire, chaque enseignante a rédigé sa propre liste pour sa classe. (agenda, porte-vues, classeurs, stylos, colle, matériel de traçage). L'équipe enseignante souhaite ajouter une gourde à la liste des fournitures afin que tous les enfants en aient une. Les listes seront affichées sur le panneau d'affichage et seront disponibles sur le site internet de la commune. Un agenda a été offert par la ligue contre le cancer aux enfants de CM1-CM2 ayant répondu favorablement à cette proposition.																																																							
coopérative scolaire	La coopérative a financé l'achat de matériel et les sorties de l'année (cinéma, théâtre,																																																							

	<p>intervenants EPS, jeux pour la cour) pour un montant de 4340€. Les recettes (cotisation volontaire des familles, vente des photos, la vente des chocolats et des gâteaux) s'élèvent à 5190 €. Le résultat de l'année est de + 850 €.</p> <p>Pour cette année le budget mairie s'élève à 4200 € (60€ par enfant soit 10€ de plus par enfant). A ce jour, les dépenses s'élèvent à 2650 €. Le budget de fonctionnement est pour une année civile (de janvier à décembre).</p> <p>La subvention de la mairie pour le projet cirque s'élève à 3000€.</p>
budget de l'APE	<p>L'APE a réalisé la restauration lors de la soirée d'anniversaire de l'Essoméric ce qui a permis un bénéfice de 713€, elle a organisé son repas avec un bénéfice de 1849€, la foire à tout et son loto crottin ont rapporté un bénéfice de 2627 €.</p> <p>Les dépenses des différents transports et la participation à la semaine cirque s'élèvent à 4302 €. Afin de compenser la hausse du coût des transports, l'agglomération ayant délégué ce service à une entreprise privée, l'agglomération versera une subvention de 15 € par enfant soit 1035 €.</p>
Activités post et périscolaires	
Lire et faire lire	Les deux intervenants bénévoles reconduisent leur participation pour l'an prochain. Une troisième personne serait peut-être intéressée afin de participer. Melle Othon va la mettre en contact avec les deux intervenants.
Sécurité et équipements	
exercice PPMS risques majeurs / attentat intrusion exercice incendie	<p>A la demande de l'équipe enseignante, la municipalité a équipé l'école de 4 talkies-walkies pour un montant de 160 euros.</p> <p>Un exercice incendie sera réalisé d'ici la fin de l'année scolaire avec l'évacuation de la salle de sieste.</p>
bilan des travaux réalisés et à venir dans le cadre du RSST et du DUERP	Melle Othon aurait besoin que lui soit transmis les différents registres obligatoires suivants : (installations électriques, chauffage, radon, aires de jeux, équipements sportifs, registre public d'accessibilité).
demande de travaux et d'équipement	<p>Comme demandé par la municipalité, une liste de travaux et de demande de matériel a été établie et transmise au mois de janvier.</p> <p>Parmi les demandes auxquelles la mairie a déjà répondu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - achat des talkies-walkies - rebouchage des trous de la cour - retrait des buts - réalisation d'une pelouse tout autour de l'arbre - isolation du compteur électrique <p>Voici la liste des travaux souhaités par l'équipe enseignante :</p> <ul style="list-style-type: none"> → installation d'un éclairage au niveau des escaliers dans les cours d'école (commandé) → installation d'un détecteur de lumière solaire pour éclairer le portail du haut (commandé) → achat de piles pour le renouvellement de la trousse PPMS <p>classe Laëtitia :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réfection de la peinture - installation de panneaux de liège (voir les dimensions souhaitées) <p>classe de Linda :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réfection de la peinture - installation d'un anti-pince doigts
demande de travaux et d'équipement (suite)	<p>Classe d'Hélène :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rideaux ou autre solution pour la porte et les fenêtres restant à équiper - installation de panneaux de liège pour affichage (voir les dimensions souhaitées) <p>salle de motricité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un ragréage et d'un revêtement de sol - installation d'un anti-pince doigts <p>wc garçons</p> <ul style="list-style-type: none"> - porte du wc du milieu - robinets des lavabos, un robinet coule peu et l'autre coule trop fort et éclabousse. Le réglage

	<p>du second n'est pas possible cela avait été demandé au plombier.</p> <p>wc filles - installation d'anti-pince doigts</p> <p>Cour de récréation : - structures de jeux pour les maternelles - traçage d'un terrain de foot au sol dans la cour des maternelles - traçage d'une marelle dans la cour du milieu - aménagement du jardin - main courante pour les escaliers (prévu au budget pour le mois d'août)</p> <p>Une réflexion autour de l'aménagement de la cour de récréation a été menée dans le cadre de l'appel à projet « Notre école faisons-la ensemble »</p> <p>Melle OTHON fournira à Mme MAILLET la liste pour le renouvellement de la pharmacie au cours du mois de juillet.</p>
Restauration scolaire et hygiène	
tarifs 2024/2025	<p>Les tarifs pour l'année scolaire 2024-2025 seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - selon le quotient familial : cantine : 3,87 € pour les enfants ; 3,72 € et 1 € - 4,45 € pour les adultes. - Gratuité pour les stagiaires mineurs. - garderie : 0,33 € euros le quart d'heure (facturation à partir de 16h35) <p>Pas de changement dans la modalité d'inscription cantine bus garderie : inscription à la semaine.</p> <p>Chaque semaine, des familles ne complètent pas le ticket de cantine dans chaque classe ou celui-ci est complété par les enfants. L'équipe enseignante et le personnel ne peuvent pas deviner chaque semaine les prévisions de cantine, garderie et transport scolaire.</p> <p>Pour des raisons de sécurité, les enfants inscrit au bus mais dont les parents seraient présents à la sortie à 16h30 ne peuvent pas être repris à l'ATSEM par les familles sur le trajet à pied entre l'école et le bus. En cas de changement, les familles doivent impérativement prévenir en amont sur le numéro du périscolaire qui a été mis en place depuis le mois de décembre et ainsi les enfants seront repris à l'enseignante. Cela sera ajouté dans le règlement du périscolaire.</p> <p>Les familles souhaiteraient qu'une confirmation soit transmise lorsqu'un message est envoyé sur le numéro du périscolaire afin de s'assurer que l'information a été vue. Cette demande sera transmise aux personnes gérant le téléphone.</p>
Questions	
	<ul style="list-style-type: none"> - Une nouvelle aire de jeux sera-t-elle bientôt installée dans la cour des maternelles pour remplacer l'ancienne ? - Une structure de jeux sera-t-elle remise en place pour septembre ? Cela était déjà annoncé pour l'été dernier, un arbre a été planté à la place... L'arbre c'est très bien, mais pas suffisant. Les enfants sont demandeurs. <p>L'installation d'une structure de jeu représente un coût entre 5000 et 10 000 euros minimum, c'est donc un budget conséquent (achat de la structure, sécurisation d'un périmètre autour avec des dalles amortissantes) et un contrôle annuel effectué par une entreprise agréée. Il n'y a certes pas de structures pour le moment mais plusieurs autres activités sont possibles. La coopérative a acheté des buts de foot, des craies, des balles, des ballons, des cerceaux, des cordes à sauter, des raquettes, des frisbees, un panier de basket pour toutes les classes. Les maternelles ont également accès aux vélos et trottinettes. Les élèves du CP au CM2 ont également eu un filet de badminton, des plaques pour jouer aux billes, un jeu de pétanque avec des balles lestées. Les enfants ont donc un large choix d'activités pour leur temps de récréation.</p> <p>M.Boisnard indique que des travaux d'un montant conséquent imprévus vont devoir être réalisés par la commune et que cela risque de devoir reporter certains investissements. Mme Laboureau étudiera la possibilité d'installer des jeux de taille plus modeste et transmettra à la municipalité les tarifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - quelles sont les découvertes sportives prévues l'an prochain ? Les enfants ont été enthousiasmés par les ateliers baskets. C'était une super idée. <p>L'équipe enseignante a également apprécié ces interventions et envisage d'en proposer</p>

d'autres dans les années à venir avec une alternance sur les années. Elle va se renseigner sur les personnes agréées et sur le coût des activités proposées.

- ne serait-il pas possible de revoir le cahier blanc d'activités des maternelles... Les infos arrivent aux parents une fois par mois, il serait bien que toutes les semaines un partage soit fait avec les parents... Ne serait-ce que pour échanger avec les enfants moins bavards et les aider à verbaliser ce qu'ils ont fait et appris : chansons, ateliers... Quand on demande à nos enfants ce qu'ils ont fait aujourd'hui à l'école, ils nous répondent "bah rien". Dommage !

Le cahier de vie permet un échange dans les 2 sens entre l'école et la famille. Je regrette au fil des années le peu de retour des familles dans ce cahier ainsi que le nombre d'enfants me disant qu'ils n'ont pas regardé leur cahier à la maison. Il avait été expliqué lors de la réunion de rentrée que la participation des familles était importante, justement pour pouvoir en faire des séances de langage à partir du vécu des enfants à la maison. J'avais aussi mentionné que ce cahier ne serait remis que toutes les 2 semaines. Il est vrai que selon les projets menés en classe, il arrive que je rende le cahier moins souvent. Il ne faut pas oublier que la gestion de la classe, des élèves et leurs apprentissages restent ma priorité et que prendre des photos des différents ateliers menés en classe n'est pas toujours évident. Je ferai en sorte de bien rendre le cahier tous les 15 jours à l'avenir (et non chaque semaine).

- il n'est normalement pas possible de donner des devoirs écrits aux élèves de primaire (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21842>), ce principe n'est dans les faits pas respecté (concernant les mathématiques particulièrement). Pourquoi ? Il est indiqué à la réunion de rentrée que ces exercices sont proposés aux familles sans obligation de les faire, ils permettent aux familles de suivre l'évolution du travail réalisé en classe et de voir si l'enfant a compris ou non la notion apprise en classe. Ils sont indiqués dans les leçons afin que les familles puissent savoir à quel rythme les enfants avancent en classe. Ces exercices ne font pas l'objet d'une correction en classe ce qui indique le caractère non obligatoire de ce travail.

- il est parfois appliqué comme punition de priver l'enfant de récréation ou de lui écourter. Sans remettre en cause la raison de la punition qui est sans aucun doute justifiée, empêcher un enfant de se défouler sur un temps de pause peut être contre productif. Certains enfants ont besoin de se dépenser et ont du mal à rester « enfermés » des temps longs. Est-il possible d'envisager les punitions différemment ?

La circulaire n° 91-124 précise : qu'une privation partielle de récréation est possible. Selon l'âge des enfants et les actes réalisés la sanction est adaptée comme il est indiqué dans le règlement intérieur qui indique les sanctions possibles en fonction des actes commis.

Le secrétaire de séance



La directrice d'école,

Président de séance

